

MENTION
SPÉCIALE
« PROTECTION
DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL ET
HISTORIQUE »

RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ AUX INONDATIONS DES MONUMENTS HISTORIQUES ET AUTRES BIENS PATRIMONIAUX SUR LE BASSIN DE LA LOIRE ET SES AFFLUENTS



TERRITOIRE DU PROJET : Bassin de la Loire et ses affluents.

PORTEUR DU PROJET : Etablissement public Loire.

PARTENAIRES : Le **Comité Français du Bouclier Bleu**, les **Ministères de l'écologie et de la culture**, les **DDT (37, 41, 45, 49)**, la **DRAC Centre-Val de Loire**, le Service Patrimoine et Inventaire de la **Région Centre-Val de Loire** et des **Agences d'urbanisme** (Orléans, Tours, Angers), Accompagnement assuré dans le cadre d'un marché par **ARTELIA**.

MOTS CLES :

Inondation - Patrimoine
- Culture - Inventaire -
Recensement - Diagnostic.

FINANCEMENTS :

50 % le **FEDER** dans le cadre du Programme Opérationnel Interrégional (POI) Bassin de la Loire 2014-2020.

50 % sont **autofinancés** par l'Etablissement public Loire.

DATES D'EXECUTION :

Début : 01/01/2015

Fin prévisionnelle : 31/12/2016

DESRIPTIF GENERAL DU PROJET

Entre 2001 et 2003, en lien avec la DRAC Centre, l'Etablissement Public Loire a conduit un travail d'inventaire du patrimoine inondable de la Loire moyenne. Dans le prolongement de ce travail initié il y a près de 15 ans, l'Etablissement public Loire a souhaité **l'élargir à l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents**. Il a donc développé **une méthodologie de recensement et d'autodiagnostic du patrimoine et de sa vulnérabilité au risque inondation**, qui a fait l'objet d'une mise à l'épreuve sur trois TRI : Tours (commune de La Riche), Angers-Val d'Authion (ville d'Angers) et Orléans (commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin).

Cependant l'Etablissement public Loire a constaté que pour nombre de collectivités le volet « patrimoine culturel » dans les SLGRI, même s'il est identifié et que l'inventaire est à faire, n'est pas prioritaire, et a un risque élevé de ne pas être réalisé. Aussi, dans une perspective d'incitation forte, il a été **prévu de prolonger et d'affiner le travail engagé en systématisant le recensement et l'évaluation des risques sur 6 TRI** du bassin et en réalisant des tests supplémentaires sur site/bien, dans un nombre limité de 5.

En partenariat avec :

Événement complémentaire à :

Avec le soutien de :

LES ACTIONS DU PROJET

Dans le cadre de la procédure d'achat public, l'Etablissement public Loire a retenu la société ARTELIA pour l'accompagner dans ce travail. Il a débuté en octobre 2015 pour une durée de 6 mois. Durant cette phase, un travail de méthodologie a été réalisé :

① INVENTAIRE DU PATRIMOINE EXPOSÉ AU RISQUE D'INONDATION (2015) :

Présenter les procédures de recensement du patrimoine.

Intégrer ou lier les données existantes sur les biens identifiés et le risque inondation.

Présenter la méthode de croisement aléa/enjeu pour évaluer les vulnérabilités.

② AUTO-DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ AUX INONDATIONS DES BIENS PATRIMONIAUX EXPOSÉS (2015) :

Evaluer les risques sur site (sécurité des personnes, réduction des dommages, réduction des délais de retour à la normale)

Identifier les mesures de sauvegarde du patrimoine essentielles à mettre en œuvre.

VALORISATION ET PERSPECTIVES

La **méthodologie d'inventaire a été mise à l'épreuve** et la **trame d'autodiagnostic a été testée sur différents types de biens patrimoniaux** (voir figure1). Afin de faciliter le basculement de la phase exploratoire en phase d'exploitation, il a été décidé de :

SYSTÉMatisER LE RECENSEMENT ET L'ÉVALUATION DES RISQUES SUR 6 TRI DU BASSIN

En mettant à disposition de l'animateur du TRI le travail amont de la réalisation du diagnostic de vulnérabilité.

RÉALISER DES TESTS SUPPLÉMENTAIRES SUR 5 SITES/BIENS

Sur la base de ce constat, un nouveau cahier des charges a été réalisé en avril 2016. Suite au lancement d'une consultation, la société ARTELIA a été retenue pour démultiplier les livrables. La mission est prévue sur 4 mois jusqu'à octobre 2016 afin de pouvoir livrer les résultats des travaux aux gestionnaires de TRI et que ceux-ci puissent l'intégrer dans leurs SLGRI.







Commune	Site	Illustration
Angers (49)	Musée de la tapisserie contemporaine Jean Lurçat	
Angers (49)	Tour de la Haute Chaîne	
Angers (49)	Eglise de la Trinité	
La Riche (37)	Médiathèque	
Saint-Pryvé Saint-Mesmin (45)	Four pyramidal	
Saint-Pryvé Saint-Mesmin (45)	Eglise	

Figure 1 : Tableau des monuments sur lesquels ont été testées début 2016 les mesures de sauvegarde du patrimoine essentielles à mettre en œuvre.

CONTACT

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

2, Quai du Fort Alleaume - CS 55708, 45057 - ORLEANS Cedex

renaud.colin@eptb-loire.fr